



seAppel à propositions – Bureaux de coordination de MentorHabilités

TITRE DU PROJET : MentorHabilités Canada
DATE DE DÉBUT DU PROJET : 1er octobre 2024
DATE DE FIN DU PROJET : 27 mars 2026
ORGANISME RESPONSABLE : l'Association canadienne de soutien à l'emploi (ACSE)

SOMMAIRE EXÉCUTIF

À PROPOS DE L'ACSE

L'Association canadienne de soutien à l'emploi (ACSE) est une association nationale de prestataires de services communautaires et de parties prenantes qui œuvrent en faveur de l'inclusion en emploi des personnes en situation de handicap.

Notre objectif est la promotion de la pleine citoyenneté et des compétences des personnes par l'intermédiaire d'une participation accrue au marché du travail. L'ACSE promeut également de cette manière l'inclusion sociale des membres de la population canadienne en situation de handicap.

- L'ACSE est un réseau national qui rassemble des prestataires de services d'emploi, des employeurs, des personnes ralliées à la cause de la communauté et des parties prenantes.
- L'ACSE cherche à renforcer l'inclusion en emploi des membres de la population canadienne en situation de handicap en offrant un leadership, des ressources et des occasions permanentes d'apprentissage, de dialogue et d'engagement.
- L'ACSE développe la capacité des prestataires de services à promouvoir avec succès l'inclusion en emploi.



- L'ACSE assure la promotion des avantages de l'inclusion en emploi auprès des entreprises.

Grâce au Fonds d'intégration pour les personnes handicapées du gouvernement du Canada, l'ACSE coordonne l'initiative nationale MentorHabilités Canada. L'initiative MentorHabilités Canada prend de l'ampleur et veut s'associer à de nouveaux organismes qui ont à cœur notre objectif commun, celui d'accroître l'équité en matière d'emploi pour les personnes en situation de handicap au Canada. Nous croyons que notre main-d'œuvre et nos communautés sont plus fortes lorsqu'elles intègrent les contributions de l'ensemble des membres.

À PROPOS DE MENTORHABILITÉS CANADA

MentorHabilités Canada est une initiative nationale fondée sur le soutien à l'emploi qui favorise le recrutement, l'emploi et le maintien en poste des personnes en situation de handicap. L'initiative fournit et valorise des expériences de mentorat en personne et virtuelles, organise des événements de réseautage et de formation, mène des campagnes dans les médias sociaux et réalise des activités de recherche pour rassembler des données probantes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une démarche nationale destinée à faire la promotion de l'emploi des membres de la population canadienne en situation de handicap, en mettant l'accent sur la facilitation d'activités de mentorat uniques et de courte durée (d'une heure à une journée) entre les employeurs et les personnes en situation de handicap.

L'ACSE coordonne l'initiative MentorHabilités Canada à l'échelle nationale en collaboration avec des partenaires de mise en œuvre (organismes servant de bureaux de coordination de MentorHabilités) dans chaque province et territoire du pays. Ces organismes coordonnent toutes les activités du projet MentorHabilités dans leur province ou territoire.

Pour plus d'informations sur MentorHabilités Canada, veuillez consulter :

<https://www.supportedemployment.ca/fr/initiatives/mentorability/>

OBJECTIF DE L'APPEL À PROPOSITIONS



L'objectif de cet appel à propositions est d'inviter les prestataires de services de soutien à l'emploi ou les réseaux ou organismes de membres qui sont admissibles à déposer une proposition de partenariat avec l'ACSE en vue de la mise en œuvre de l'initiative MentorHabilités Canada dans les Territoires du Nord-Ouest.

En tant qu'initiative nationale, MentorHabilités Canada œuvrera dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada. Il existe des partenariats avec les bureaux de coordination déjà établis dans les autres provinces et territoires au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces organisations ou pour participer à l'initiative dans ces provinces, veuillez consulter notre site Web :

<https://www.supportedemployment.ca/fr/initiatives/mentorability/#MentorAbility-Hubs>

L'ACSE est chargée de conclure une entente avec un organisme qui agira à titre de coordonnateur provincial ou territorial de l'initiative et qui servira de bureau de coordination dans cette région. Les bureaux de coordination provinciaux ou territoriaux ayant signé une entente seront à leur tour chargés de la participation des employeurs, des autres prestataires de services de soutien à l'emploi et des partenaires communautaires de la province ou du territoire pour mener à bien les activités du projet. Sachez que nous acceptons la candidature de deux organismes ou plus qui veulent s'associer pour implanter un bureau de coordination dans leur province ou territoire.

ADMISSIBILITÉ

Les organismes qui répondent à tous les critères suivants peuvent poser leur candidature :

- Prestataire de services de soutien à l'emploi ou organisme membre, constitué en tant qu'organisme à but non lucratif au niveau fédéral, provincial ou territorial.
- Les organismes doivent comprendre et observer les 9 principes directeurs de l'ACSE dans toutes les activités et communications du projet : [Principes directeurs - Association canadienne de soutien à l'emploi](#).
- Les organismes doivent être présents dans la province ou le territoire pour lesquels ils posent leur candidature afin d'assumer le rôle de bureau de coordination MentorHabilités.
- Les organismes doivent pouvoir et vouloir :

- Organiser les activités, obtenir des résultats et mesurer les retombées du projet dans leur province ou leur territoire.
- Démontrer la viabilité financière et opérationnelle à long terme de leur organisme.
- Démontrer qu'ils entretiennent des liens étroits avec les employeurs de la province ou du territoire où ils exercent leurs activités.
- Démontrer la capacité, l'expérience et l'intérêt de s'engager, de collaborer et de créer des partenariats avec des prestataires de services de soutien à l'emploi, d'autres prestataires de services d'emploi, des employeurs et autres membres de la communauté dans la province ou le territoire afin de mettre en œuvre le programme MentorHabilités. Cela comprend des activités comme :
 - Mettre en place les structures et soutenir les partenaires, afin de générer l'intérêt pour les programmes de mentorat de MentorHabilités dans la province ou le territoire.
 - Coordonner des activités et des événements de réseautage et d'apprentissage pour un dialogue des pairs entre employeurs, prestataires de services ou une combinaison d'employeurs et de prestataires de services.
 - Mettre en relation des employeurs et des prestataires de services avec le bureau de coordination de MentorHabilités afin de partager des pratiques porteuses de réussite.
 - Partager des histoires sur les médias sociaux.
- Donner l'exemple en adoptant l'initiative MentorHabilités dans les activités de leur propre organisation (par exemple, intégrer MentorHabilités dans les processus d'accueil des personnes en recherche d'emploi de l'organisme, faire la promotion de l'initiative dans les médias sociaux et sur le site Web de l'organisation). L'organisme qui sert de bureau de coordination doit générer un engagement avec les parties prenantes et les soutenir dans l'ensemble de la province ou du territoire pour qu'elles s'impliquent dans le projet.
- Les organismes sélectionnés en tant que bureau de coordination MentorHabilités devront maintenir une adhésion active à l'ACSE; les coûts d'adhésion sont par ailleurs exclus des dépenses du projet.



- Contribuer en nature à hauteur de 20 % de la valeur du budget provincial/territorial alloué (le loyer, l'administration et les coûts du projet assumés par les organismes-bureaux de coordination sont considérés comme des contributions en nature).

L'initiative MentorHabilités Canada repose sur la collaboration. Nous encourageons un ou plusieurs organismes d'une province ou d'un territoire à présenter une demande conjointe pour devenir un bureau de coordination provincial ou territorial. Dans ce cas, un organisme serait désigné comme l'organisme principal et serait le signataire de l'entente du bureau de coordination, et l'autre ou les autres seraient désignés comme partenaires de mise en œuvre de cette entente. L'innovation, le contexte local et la créativité sont le fondement de MentorHabilités. À titre d'exemple, les organismes auxiliaires pourraient être une association sectorielle ou professionnelle à but non lucratif.

INTRODUCTION À L'APPEL À PROPOSITIONS

Ce document décrit l'ACSE (Association canadienne de soutien à l'emploi), le projet, l'étendue des travaux, le calendrier, les conditions d'admissibilité, la proposition, l'analyse et le processus d'évaluation et de sélection.

CALENDRIER

Les organismes candidats sont invités à lire attentivement ce document et à contacter l'ACSE pour toute question.

- **9 août 2024** : lancement de l'appel à propositions de MentorHabilités Canada - Territoires du Nord-Ouest
- **16 août 2024** : une séance d'informations sur le processus d'appel à propositions aura lieu le vendredi 16 août. Envoyez un courriel à mentorabilitycanada@supportedemployment.ca pour confirmer votre participation à la séance d'information.



- **6 septembre 2024** : pour qu'elle soit prise en considération, les candidatures doivent nous parvenir avant le 6 septembre 2024, 23 h HE. Pour soumettre une candidature, il faut nous faire parvenir le formulaire de candidature dûment rempli par courriel à l'adresse mentorabilitycanada@supportedemployment.ca. Le formulaire de candidature est disponible ici : <https://forms.office.com/r/3kzqHgRtqp>

Et vous trouverez la feuille modèle de budget ici : https://supportedemploymentcase-my.sharepoint.com/:x/g/person/erin_supportedemployment_ca/EfihtrrOuZOpybzEUCPtllBpxGtdiihH7WO1mb9LFkS4A?e=D5sWT2

Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception de votre candidature dans les 24 heures, veuillez contacter l'ACSE à l'adresse suivante : mentorabilitycanada@supportedemployment.ca.

BUDGET

L'ACSE accorde un budget annuel afin de soutenir les organismes qui servent de bureau de coordination pour la mise en œuvre des activités du projet dans la province ou le territoire.

Nous voulons tenir compte des différences de concentration de population dans les provinces et les territoires. Des compensations additionnelles pourraient être versées pour le transport dans les territoires, lesquelles seront déterminées au cours des négociations budgétaires. Nous savons également que le projet MentorHabilités prend de l'ampleur avec le temps et que les nouveaux bureaux de coordination auront besoin de ce temps pour se développer et renforcer leurs réseaux d'employeurs et de prestataires de services. Ainsi, il est possible d'augmenter les ressources financières au fur et à mesure que le projet évolue.

- Les **Territoires du Nord-Ouest** sont admissibles à un budget annuel de 150 000 à 180 000 CAD.

Veuillez prendre note que l'exercice financier annuel s'étend du 1er avril au 31 mars, et que les budgets seront calculés au prorata pour la deuxième année du projet.

ANALYSE, ÉVALUATION ET SÉLECTION



Toutes les propositions seront analysées et évaluées au plus tard le vendredi 20 septembre. Les organismes candidats sélectionnés seront contactés, et une réunion ZOOM sera organisée pour confirmer et finaliser la sélection.

ENTENTES AVEC LES BUREAUX DE COORDINATION

L'ACSE conclura une entente avec le ou les organismes sélectionnés. Celle-ci comprendra le mandat, notamment les buts et objectifs, les activités attendues, les résultats et les retombées, les exigences en matière de rapports, les rôles et responsabilités, le calendrier, le budget, les processus de révision, les mécanismes de soutien et les protocoles de paiement. L'entente sera remise à l'organisme sélectionné avant la tenue des rencontres ZOOM.

DATES DE DÉBUT ET DE FIN DU CONTRAT

- **DATE DE DÉBUT** : le contrat débutera le 1er octobre 2024 ou plus tôt.
- **DATE DE FIN** : 27 mars 2026



The Canadian Association for Supported Employment
Association canadienne de soutien à l'emploi



L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SOUTIEN À L'EMPLOI

ACSE

Association canadienne de soutien à l'emploi : www.supportedemployment.ca/

CONSEIL D'ADMINISTRATION

<https://supportedemployment.ca/about/board-of-directors/>

ADRESSE POSTALE

7051 Bayer's Road, bureau 501 (5e étage), Halifax, NÉ B3L 2C1

Le personnel de l'ACSE travaille à distance depuis des bureaux à domicile répartis dans tout le pays.

CONTACT

Joanna Goode, Directrice générale : joanna@supportedemployment.ca

7051 Bayers Rd., bureau 501
Halifax, NÉ B3L 2C1
1-800-684-5628



INTRODUCTION DU PROJET

VUE D'ENSEMBLE

Au cours des deux prochaines années, l'Association canadienne de soutien à l'emploi (ACSE) continuera à soutenir les personnes en situation de handicap au Canada qui travaillent ou qui recherchent un emploi. Ce soutien porte sur la préparation à l'emploi, l'obtention et le maintien d'un emploi ainsi que sur le travail autonome afin d'augmenter leur participation économique et leur indépendance. En recrutant et en incitant les employeurs à offrir des activités de mentorat et en les jumelant avec des personnes en situation de handicap qui recherchent un emploi, les bureaux de coordination de MentorHabilités offriront aux personnes en recherche d'emploi des possibilités réelles d'explorer des carrières dans leur champ d'intérêt.

L'initiative MentorHabilités Canada prend de l'ampleur afin de pouvoir offrir de meilleures possibilités dans toutes les provinces et territoires du Canada. L'ACSE est chargée de conclure une entente avec un prestataire de services (ou avec un partenariat de prestataires de services) qui agira à titre de partenaire de mise en œuvre (bureau de coordination de MentorHabilités) dans chaque province et territoire. Le bureau de coordination de MentorHabilités avec qui a été conclue une entente est à son tour responsable de la coordination des activités du projet et de la concrétisation des résultats du projet dans la province ou le territoire où il opère. Il est chargé d'amener d'autres prestataires de services de soutien à l'emploi, des partenaires communautaires et des employeurs à s'engager dans la mise en œuvre des activités du projet. Les organismes-bureaux de coordination de MentorHabilités doivent être membres actifs de l'ACSE pendant toute la durée de l'entente.

Le présent appel à propositions a pour objectif d'inviter les organismes admissibles ayant une expérience de l'intégration des personnes en situation de handicap en milieu de travail à coordonner le projet MentorHabilités dans leur province ou territoire.

AUTRE ÉLÉMENT DE CONTEXTE



MentorHabilités Canada est financé par le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées, programme du ministère Emploi et Développement social Canada. Cette initiative a débuté par la création de huit bureaux de coordination provinciaux en 2019 et se développe maintenant pour assurer une présence dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada. L'initiative sera en vigueur jusqu'au 27 mars 2026 et, nous l'espérons, au-delà!

Les objectifs de l'initiative MentorHabilités Canada sont les suivants :

1. Sensibiliser les employeurs à l'emploi inclusif,
2. Améliorer la capacité des employeurs à embaucher et à intégrer des personnes en situation de handicap,
3. Faciliter la connexion entre les employeurs et les personnes en situation de handicap qui cherchent un emploi (qui s'intéressent à leur domaine d'activité).

Pour ce faire, nous coordonnons et organisons des activités telles que :

1. Des activités de sensibilisation à l'emploi inclusif des personnes en situation de handicap :
 - a. Organiser des campagnes et des événements de sensibilisation des employeurs.
 - b. Soutenir les événements et activités des partenaires et y participer.
 - c. Mettre en valeur les employeurs champions de l'inclusion et les histoires de réussite à l'égard du rendement.
 - d. Développer des ressources destinées aux employeurs.
2. Des activités visant à améliorer les capacités des employeurs à embaucher et intégrer du personnel en situation de handicap :
 - a. Mettre en relation des employeurs avec des prestataires locaux de services de soutien à l'emploi.
 - b. Développer et animer des activités d'apprentissage et des ateliers destinés spécifiquement aux employeurs.
 - c. Doter les prestataires de services et les partenaires communautaires des pratiques d'excellence et des outils concrets pour mobiliser et soutenir efficacement les employeurs.



3. Des activités visant à impliquer les employeurs dans des jumelages de mentorat efficaces et à établir des liens entre les employeurs et les spécialistes du soutien à l'emploi qui peuvent les aider :
 - a. À mettre en relation des partenaires employeurs nationaux et régionaux avec des personnes en recherche d'emploi intéressées par des activités de mentorat virtuelles et en personne.
 - b. À préparer de manière efficace et à mettre en place un plan de suivi pour maximiser l'engagement à long terme des parties prenantes en vue d'un apprentissage continu, d'un partage et du réseautage.
 - c. À développer et partager des outils et des ressources pour mieux soutenir le cycle de mentorat, afin que les employeurs, les mentores et mentors et les accompagnatrices et accompagnateurs de mentorat obtiennent davantage d'informations et favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap, en tenant compte aussi des considérations intersectionnelles.

FINANCEMENT

Le projet MentorHabilités Canada est financé en partie par le gouvernement du Canada, au moyen du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées, programme du ministère Emploi et Développement social Canada.



STRUCTURE DE L'ORGANIGRAMME

Conseil d'administration de l'ACSE > Direction générale de l'ACSE > Direction de MentorHabilités Canada > Personnel et entrepreneurs et entrepreneuses du projet

RÔLES ET RESPONSABILITÉS :

Suite à la description du projet ci-dessus :

Association canadienne de soutien à l'emploi

L'ACSE est chargée de diriger et de coordonner le projet, notamment en en assurant la direction, le suivi, le soutien et la responsabilité à l'égard de toutes les parties prenantes essentielles.

- Maintenir la relation avec le bailleur de fonds, à savoir le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées du gouvernement du Canada, rendre compte du projet et soumettre au bailleur de fonds tous les rapports d'activité et de financement requis.
- Organiser le Congrès annuel de l'ACSE, et lors de cet événement donner l'occasion au réseau des BUREAUX DE COORDINATION de MentorHabilités de tenir des événements de réseautage à l'échelle nationale.
- Faire la promotion et organiser des événements nationaux dans le cadre du Mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap, en tenant compte du calendrier et des ressources du projet, afin d'offrir des possibilités d'engagement au réseau MentorHabilités et de faire connaître le projet.
- Coordonner le projet, notamment les structures de gestion du projet, les ressources du projet et les réunions du bureau de coordination national.
- Financer le bureau de coordination MentorHabilités ainsi que les budgets pour les activités du projet et l'accessibilité auxquels l'organisme-bureau de coordination et ses partenaires peuvent avoir accès.



BUREAU DE COORDINATION DE MENTORHABILITÉS (PROVINCE, TERRITOIRE)

Le BUREAU DE COORDINATION DE MENTORHABILITÉS est chargé de coordonner et de mettre en œuvre le projet MentorHabilités dans sa province ou son territoire. Le BUREAU DE COORDINATION DE MENTORHABILITÉS doit mettre en œuvre, assurer le suivi et soutenir les activités du projet de manière efficace dans sa province ou son territoire.

- Inciter les partenaires locaux de la province ou du territoire à participer à l'initiative. Cela comprend les entreprises et employeurs de tous les secteurs, les mentores et mentors, les personnes en recherche d'emploi, les prestataires de services et autres organismes communautaires.
- Établir activement des partenariats avec des organismes de soutien à l'emploi, des prestataires de services d'emploi et des organismes communautaires dans toute la province ou le territoire. Le bureau de coordination veillera à ce que l'initiative fournisse les soutiens nécessaires aux personnes participantes qui ont de l'intérêt pour le projet dans l'ensemble de la province ou du territoire.
- Désigner et soutenir une personne chargée de la coordination de projet pour diriger la mise en œuvre du projet dans la province ou le territoire du BUREAU DE COORDINATION DE MENTORHABILITÉS.
- Faire la promotion du projet et l'intégrer dans les pratiques et la sphère d'influence de l'organisme-bureau DE COORDINATION DE MENTORHABILITÉS afin de mieux développer l'initiative et de lui donner un caractère durable.
- Assurer une participation active aux réunions de coordination du projet :
 - Participation de la direction du BUREAU DE COORDINATION DE MENTORHABILITÉS aux réunions à l'attention des cadres semestrielles ou selon le besoin avec la direction de MentorHabilités ou la direction générale de l'ACSE.
 - Réunions nationales mensuelles des bureaux de coordination de MentorHabilités avec la direction de MentorHabilités et la coordination nationale des bureaux de coordination.
 - Organiser des réunions mensuelles/trimestrielles avec les partenaires du bureau de coordination de MentorHabilités afin de bâtir et de renforcer la communauté du bureau de coordination; procurant du soutien et partageant des pratiques prometteuses.



The Canadian Association for Supported Employment
Association canadienne de soutien à l'emploi



- Veiller à ce que les rapports sur les activités et les rapports financiers soient établis dans les délais impartis et que la rétroaction des parties prenantes soit obtenue conformément aux structures d'évaluation et d'appréciation du projet.

7051 Bayers Rd., bureau 501
Halifax, NÉ B3L 2C1
1-800-684-5628



DÉPÔT DE LA PROPOSITION

DIRECTIVES

- **9 août 2024** : lancement de l'appel à propositions de MentorHabilités Canada - Territoires du Nord-Ouest
- **16 août 2024** : une séance d'explication du processus d'appel à propositions aura lieu le vendredi 16 août. Veuillez envoyer un courriel à mentorabilitycanada@supportedemployment.ca pour confirmer votre participation à la séance d'information.
- **6 septembre 2024** : pour qu'elles soient prises en considération, les candidatures doivent nous parvenir avant le 6 septembre 2024, 23 h HE. Pour soumettre une candidature, il faut nous faire parvenir le formulaire de candidature dûment rempli par courriel à l'adresse mentorabilitycanada@supportedemployment.ca. Le formulaire de candidature est disponible ici : <https://forms.office.com/r/3kzqHgRtqg>

Et vous trouverez la feuille modèle de budget ici : https://supportedemploymentcase-my.sharepoint.com/:x:/g/personal/erin_supportedemployment_ca/EfihtrrOuZOpybzEUCPtIBpxGtdiihH7WO1mb9LFkS4A?e=D5sWT2

Pour toute question ou si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception lié à votre candidature dans les 24 heures, veuillez contacter l'ACSE à l'adresse suivante : mentorabilitycanada@supportedemployment.ca